

Traduire la crise financière : étude comparative des discours économiques en français et en arabe

Translating the Financial Crisis: A Comparative Study of Economic Discourse in French and Arabic

Yasmine BOUHALLA

Ecole Supérieure de Gestion et d'Economie Numerique, Kolea, Algérie,
ybouhalla@esgen.edu.dz

Soumission: 21/01/2026

Acceptation: 28/02/2026

Publication: 31/05/2026

Résumé:

Cet article analyse la traduction du discours économique relatif à la crise financière du français vers l'arabe. À partir d'un corpus institutionnel, journalistique et bancaire, il met en évidence les principaux procédés de traduction mobilisés, notamment l'équivalence, la modulation, la transposition et le calque. L'étude montre que la traduction économique exige une rigueur terminologique associée à une adaptation discursive afin de préserver la clarté et la neutralité du message. L'analyse comparative révèle une différence stylistique marquée : le français adopte un style analytique et abstrait, tandis que l'arabe privilégie une formulation explicative et directe, impliquant des ajustements syntaxiques.

Mots-clés: Traduction économique ; crise financière ; discours économique ; procédés de traduction ; médiation interculturelle.

Abstract:

This article examines the translation of economic discourse on the financial crisis from French into Arabic. Based on a varied corpus, it highlights key translation strategies and shows that economic translation requires both terminological accuracy and discursive adaptation. Stylistic differences between the two languages confirm the translator's mediating role in conveying economic knowledge.

Keywords: Economic translation; financial crisis; economic discourse; translation procedures; intercultural mediation.

1. INTRODUCTION

La traduction occupe aujourd'hui une place essentielle dans la circulation du savoir économique à l'échelle mondiale. Dans un contexte marqué par l'interdépendance des marchés et la mondialisation de l'information, les textes économiques — rapports, articles spécialisés, discours institutionnels ou documents bancaires — traversent les frontières linguistiques et culturelles. Ces textes ne se limitent pas à une simple transmission de données chiffrées : ils véhiculent également des représentations idéologiques, des choix politiques et des visions spécifiques des systèmes économiques. Dès lors, traduire un texte économique revient à interpréter un discours complexe, fortement ancré dans un contexte socio-économique donné.

Parmi les thématiques centrales de l'économie contemporaine, la crise financière occupe une place prépondérante. Phénomène global par excellence, elle a profondément marqué les discours institutionnels, médiatiques et académiques depuis la crise de 2008. Cette prolifération discursive s'est accompagnée de l'émergence d'une terminologie spécialisée, parfois instable, caractérisée par des emprunts, des néologismes et des glissements sémantiques. Des notions telles que *subprimes*, *bail-out*, *austérité*, *récession* ou encore *système bancaire* soulèvent des difficultés de traduction, notamment lorsqu'il s'agit de les rendre accessibles et intelligibles dans une autre langue et une autre culture.

La traduction du discours économique du français vers l'arabe pose ainsi des défis spécifiques. Elle implique non seulement la recherche d'équivalents terminologiques précis, mais aussi une adaptation au cadre conceptuel et culturel du lectorat arabophone. En effet, certaines notions économiques, issues de systèmes financiers occidentaux, ne trouvent pas toujours d'équivalents directs en arabe, ce qui oblige le traducteur à recourir à divers procédés de traduction tels que l'emprunt, la reformulation explicative, la modulation ou encore la création terminologique. À cela s'ajoute la nécessité de préserver la neutralité et l'objectivité propres au discours économique, tout en évitant les ambiguïtés susceptibles d'altérer la compréhension du message.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude. Elle se propose d'analyser les procédés de traduction mobilisés dans des textes portant sur la crise financière, à travers un corpus de documents authentiques traduits du français vers l'arabe. L'objectif est de mettre en lumière les stratégies linguistiques et discursives adoptées par les traducteurs afin d'assurer à la fois la rigueur terminologique, la fidélité au texte source et la clarté communicationnelle du texte cible. Cette analyse permettra également de montrer dans quelle mesure la traduction contribue à la diffusion et à l'appropriation du discours économique mondial dans l'espace linguistique arabe.

Enfin, cette recherche ambitionne d'apporter une contribution à la réflexion traductologique sur la traduction des textes spécialisés, en soulignant le rôle central du traducteur en tant que médiateur linguistique et culturel. Elle mettra en évidence l'importance d'une compétence à la fois linguistique, terminologique et contextuelle

pour garantir une traduction efficace et pertinente du discours économique contemporain.

2. La langue économique et son fonctionnement

La langue économique peut être définie comme une langue de spécialité appartenant au champ des langues de communication scientifique et professionnelle. Elle se caractérise par un vocabulaire technique précis, une structuration conceptuelle rigoureuse et une fonction communicative spécialisée visant à décrire, expliquer et interpréter les phénomènes économiques. Elle n'est pas une langue autonome, mais une variété fonctionnelle de la langue générale, adaptée aux besoins d'expression du savoir économique et des pratiques financières. Elle se distingue par la densité de ses concepts, l'usage d'unités lexicales à signification restreinte et la recherche constante de clarté et d'exactitude dans la transmission de l'information. (Pecman, 2004, p. 24)

Le discours économique constitue ainsi un domaine de spécialité marqué par une forte densité terminologique et conceptuelle. Il combine précision référentielle, abstraction idéationnelle et exactitude sémantique, produisant un système terminologique propre fondé sur l'emploi de concepts économiques, de catégories financières, d'indicateurs chiffrés et d'expressions techniques standardisées. La langue économique se distingue donc par sa nature codifiée : ses unités lexicales ne se comprennent pas uniquement par leur sens général, mais par leur inscription dans un réseau conceptuel, formé de notions comme croissance, inflation, spéculation, dette souveraine ou marché monétaire. Sur le plan linguistique, la spécificité du discours économique repose sur une grammaticalisation abstraite et dense. Le français économique privilégie les formules nominales condensées, un lexique internationalisé (souvent d'origine anglo-saxonne) et des verbes d'action mentale tels que anticiper, prévoir, influencer ou réguler. Le discours se structure fréquemment autour de tournures impersonnelles comme il convient de ou on observe que, conférant au texte une apparence d'objectivité scientifique et institutionnelle. (Durieux, 2007, p. 33)

De plus, la logique argumentative du discours économique est fondée sur la rationalité et la causalité. Les textes économiques s'appuient sur des connecteurs logiques tels que en conséquence, par conséquent, donc ou ce qui entraîne, afin d'exposer des relations de cause à effet entre des faits observés et leurs implications. Le discours économique se présente ainsi comme un discours explicatif, démonstratif et prédictif, visant à établir des enchaînements logiques entre les phénomènes analysés. Enfin, bien que ce discours soit spécialisé, il connaît aujourd'hui une large diffusion sociale à travers les médias, les institutions internationales, la presse économique et les plateformes numériques. Cette diffusion entraîne une hybridité pragmatique : un même terme peut circuler entre le discours scientifique, le discours journalistique et le discours politique, tout en conservant des nuances sémantiques différentes selon le contexte. Cette porosité entre registres complexifie le travail du traducteur, appelé à identifier les niveaux de spécialisation et à ajuster son

interprétation selon la nature du texte source et les attentes du public cible. (Van der Yeught, 2016, p. 64)

3. La traduction spécialisée et économique

La traduction spécialisée, et plus particulièrement la traduction économique, se distingue par son exigence de précision terminologique, de cohérence conceptuelle et d'adéquation discursive. Selon Durieux (2007), la traduction des textes spécialisés ne relève pas d'une simple transposition linguistique, mais d'un véritable processus de médiation du savoir, dans lequel le traducteur doit comprendre les concepts du domaine avant de pouvoir les reformuler de manière adéquate dans la langue cible. La maîtrise du champ de spécialité constitue ainsi une condition préalable essentielle à toute traduction fiable.

Durieux souligne en outre que le traducteur spécialisé est avant tout un analyste de discours. Il lui revient d'identifier la fonction du texte, le public cible et le degré de spécialisation requis, afin d'ajuster le niveau de technicité et le style du texte traduit. Dans le cas des textes économiques, cette démarche implique le respect des normes discursives propres aux genres institutionnels, académiques ou médiatiques, tout en garantissant la neutralité et l'objectivité du discours (idem p 46)

De son côté, Newmark (1988) aborde la traduction des textes économiques dans le cadre plus large de la traduction des textes techniques et informatifs. Il distingue la traduction sémantique, orientée vers le respect du sens et de la forme du texte source, de la traduction communicative, centrée sur l'effet produit sur le lecteur cible. Dans le domaine économique, Newmark considère que la traduction communicative est souvent privilégiée, dans la mesure où l'objectif principal est la transmission claire et efficace de l'information plutôt que la reproduction formelle du texte source. Il insiste également sur l'importance de la terminologie normalisée et sur la nécessité de maintenir une cohérence lexicale tout au long du texte. Les termes économiques, fréquemment internationalisés, doivent ainsi être traduits par des équivalents reconnus dans la langue cible, tout en tenant compte des différences culturelles et institutionnelles entre les systèmes économiques.

Les approches de Durieux et de Newmark convergent sur plusieurs points fondamentaux : la primauté du sens sur la forme, l'importance de la compréhension conceptuelle et le rôle actif du traducteur dans l'ajustement discursif des textes spécialisés. Appliqués à la traduction des discours relatifs à la crise financière, ces principes permettent de justifier le recours à des procédés tels que l'équivalence, la modulation ou l'explicitation, afin d'assurer à la fois la fidélité informative et la lisibilité du discours économique traduit.

Ces fondements théoriques constituent le socle analytique à partir duquel peuvent être examinées les spécificités traductologiques propres au passage du français vers l'arabe.

4. Spécificités traductologiques du discours économique français–arabe

À partir des principes de la traduction spécialisée exposés précédemment, la traduction du discours économique du français vers l'arabe met en jeu des mécanismes traductologiques complexes qui dépassent le simple transfert lexical. Elle suppose une analyse fine des systèmes conceptuels, des normes discursives et des contraintes culturelles propres aux deux langues. Les difficultés majeures résident notamment dans la gestion de la polysémie terminologique, la variation du degré de spécialisation et l'absence d'équivalents stabilisés en arabe pour certains concepts économiques élaborés en français.

Sur le plan linguistique, le traducteur est confronté à des écarts structurels significatifs. Le français économique privilégie le nominalisme abstrait et la condensation syntaxique, tandis que l'arabe tend à expliciter les relations logiques par des constructions verbales et analytiques. Cette différence impose des opérations de reformulation, d'explicitation ou de modulation afin de préserver l'intelligibilité du message économique dans la langue cible.

À ces contraintes linguistiques s'ajoutent des facteurs culturels et institutionnels. Certains termes économiques, bien que lexicalement équivalents, peuvent véhiculer en arabe des connotations idéologiques, religieuses ou normatives absentes du texte source. Le traducteur doit alors neutraliser ces effets parasites afin de maintenir la valeur informative et objective du discours.

Enfin, la traduction du discours économique requiert le respect de la posture argumentative propre à ce type de textes. L'effacement énonciatif, la neutralité axiologique et la rationalité démonstrative doivent être préservés par des choix syntaxiques et stylistiques adaptés, garantissant ainsi la conformité du texte traduit aux attentes du lectorat cible.

5. Présentation et étude de corpus

Ce corpus permet d'analyser : Le lexique économique spécifique : crise, régulation, stabilité, marché, dette, transparence... Les procédés de traduction : équivalence, modulation, explicitation. Les différences discursives entre le français et l'arabe (style institutionnel, presse, discours, etc.). Les enjeux culturels et idéologiques liés au vocabulaire économique.

- **Texte 1 : Rapport économique (institutionnel)**

Source française :

« La crise financière de 2008 a révélé les failles du système bancaire mondial. L'absence de régulation efficace et la spéculation excessive ont conduit à l'effondrement de plusieurs institutions financières majeures. » (Source inspirée : Rapport du FMI 2009)

Traduction arabe : « لقد كشفت الأزمة المالية لعام 2008 عن الثغرات الموجودة في النظام المصرفي العالمي. فقد أدى غياب التنظيم الفعال والمضاربات المفرطة إلى انهيار عدد من المؤسسات المالية الكبرى »

Type de texte : rapport institutionnel (économie mondiale)

- **Texte 2 : Article de presse économique**

Source française :

« Dix ans après la crise, les marchés restent vulnérables. La montée de la dette publique et la dépendance excessive aux politiques monétaires posent de nouveaux risques pour la stabilité financière. »

(Source inspirée : Les Échos, 2018)

Traduction arabe : « بعد عشر سنوات من الأزمة، لا تزال الأسواق هشة. فارتفاع الديون العمومية والاعتماد المفرط على السياسات النقدية يشكلان مخاطر جديدة على الاستقرار المالي »

Type de texte : presse économique

- **Texte 3 : Discours officiel**

Source française : « Pour éviter une nouvelle crise, nous devons renforcer la transparence des marchés et promouvoir une finance responsable. »

(Source inspirée : discours du président de la BCE)

Traduction arabe : « لتجنب أزمة جديدة، علينا تعزيز شفافية الأسواق وتشجيع التمويل المسؤول »

Type de texte : discours institutionnel

- **Texte 4 : Étude académique**

Source française : « Les crises financières sont souvent le résultat d'un excès de confiance dans la croissance du marché. Les économistes soulignent la nécessité d'une meilleure régulation internationale. »

(Source inspirée : revue économique universitaire)

Traduction arabe :

« غالباً ما تكون الأزمات المالية نتيجة الإفراط في الثقة بنمو السوق. ويؤكد الاقتصاديون على ضرورة تحسين التنظيم المالي على الصعيد الدولي »

Type de texte : article scientifique

- **Texte 5 : Communication bancaire**

Source française :

« Après la crise de 2008, notre groupe a renforcé ses mécanismes de contrôle interne afin de garantir la sécurité des dépôts et la stabilité de nos opérations. »

(Source inspirée : rapport annuel d'une banque)

Traduction arabe :

« بعد أزمة عام 2008، عززت مجموعتنا آليات المراقبة الداخلية من أجل ضمان سلامة الودائع واستقرار عملياتنا. »

Type de texte : rapport d'entreprise: « Traduction et économie : les défis de la traduction des textes économiques et financiers »

L'analyse du corpus met en évidence plusieurs éléments essentiels liés à la traduction des textes économiques portant sur la crise financière. Les textes français adoptent généralement un style analytique, abstrait et dense, caractéristique du discours institutionnel. À l'inverse, leurs traductions arabes privilégient un style plus explicite et didactique, cherchant à faciliter la compréhension du lecteur.

Par exemple, l'énoncé français : « Les crises financières sont souvent le résultat d'un excès de confiance dans la croissance du marché » devient en arabe : « غالباً ما تكون الأزمات المالية نتيجة الإفراط في الثقة بنمو السوق ». Ce passage illustre une tendance à clarifier le message pour le rendre plus accessible au public arabophone. Cette différence stylistique traduit deux traditions discursives distinctes : le français se caractérise par une densité conceptuelle et une formulation abstraite, tandis que l'arabe institutionnel privilégie la clarté pédagogique et l'explicitation du sens. Le traducteur agit ainsi comme un médiateur culturel, adaptant la structure et le ton du texte tout en préservant la rigueur et la fidélité du message économique.

La traduction des textes économiques confronte le traducteur à de nombreux défis. Elle requiert une grande précision terminologique et une cohérence lexicale entre divers genres discursifs tels que les rapports, articles, discours officiels ou études universitaires. Chaque terme doit être choisi avec soin afin d'éviter toute confusion conceptuelle. La neutralité idéologique constitue un autre enjeu fondamental : dans les textes institutionnels, il est essentiel d'éviter toute subjectivité susceptible d'altérer la portée du message original.

Le traducteur doit également assurer un équilibre entre fidélité au texte source et adaptation aux conventions linguistiques et stylistiques de la langue cible. Cette exigence de rigueur s'accompagne d'une gestion minutieuse du ton et du style, qui varient selon la nature du document. En somme, le traducteur doit concilier exactitude technique et lisibilité, garantissant la transparence et la crédibilité du message économique.

L'analyse des procédés de traduction utilisés dans le corpus montre une application équilibrée des différentes techniques traductives. L'équivalence se manifeste dans la

traduction de « crise financière » par « الأزمة المالية », assurant la conservation du sens par un terme reconnu. La modulation, observable dans « dépendance excessive » rendu par « الاعتماد المفرط », implique un changement de perspective sans altérer la signification.

La transposition apparaît dans « pour éviter une nouvelle crise » traduit par « لتجنب أزمة جديدة », adaptation grammaticale qui rend la phrase plus fluide dans la langue cible. Le calque, comme dans « finance responsable » traduit par « التمويل المسؤول », illustre le maintien d'une transparence lexicale adaptée à un champ terminologique internationalisé. Enfin, l'explicitation, visible dans « régulation internationale » rendu par « التنظيم المالي على الصعيد الدولي », permet de préciser le champ sémantique du terme, renforçant ainsi la clarté du discours.

Ces procédés traduisent la volonté du traducteur de préserver la précision conceptuelle tout en adaptant la structure syntaxique et stylistique au système linguistique arabe. La traduction économique se caractérise ainsi par une fidélité informative et une neutralité stylistique, en adéquation avec la nature institutionnelle du discours.

L'étude comparative des textes français et arabes met en lumière une forte cohérence interlinguistique, accompagnée d'ajustements stylistiques et culturels significatifs. Le texte français se distingue par un ton formel et analytique, alors que la version arabe, tout en conservant la rigueur du contenu, adopte une formulation plus explicative et accessible.

Cette adaptation culturelle du ton vise à répondre aux attentes du lectorat cible sans compromettre la valeur scientifique du texte. Sur le plan syntaxique, les phrases françaises longues et nominales cèdent place, en arabe, à des structures plus directes et verbales, favorisant une lecture fluide et une compréhension immédiate.

Sur le plan terminologique, la correspondance entre les deux langues demeure stable et cohérente : les termes économiques français, souvent d'origine internationale, trouvent leurs équivalents précis et reconnus en arabe. Cette équivalence terminologique renforce la précision du transfert conceptuel et témoigne de la maturité du lexique économique arabe.

Ainsi, la traduction de la crise financière illustre un équilibre subtil entre fidélité et adaptation. Elle montre comment le traducteur, loin d'être un simple intermédiaire linguistique, devient un véritable acteur de médiation culturelle et cognitive. En transférant les concepts économiques d'une langue à l'autre, il participe à la diffusion internationale du savoir économique et contribue à la compréhension mutuelle entre espaces linguistiques et culturels différents.

En conclusion, l'analyse du corpus révèle plusieurs procédés de traduction utilisés dans le domaine économique. Premièrement, le lexique économique nécessite une

attention particulière afin de préserver la précision terminologique. Le traducteur doit identifier les équivalents exacts et reconnus dans les deux langues. Deuxièmement, des procédés tels que l'équivalence, la modulation, la transposition, le calque et l'explicitation sont régulièrement employés pour assurer une communication claire et fidèle. Enfin, il est important de noter que le discours économique français tend vers l'abstraction alors que l'arabe préfère souvent une formulation plus explicite. Cette adaptation stylistique montre que la traduction économique n'est pas seulement un transfert linguistique, mais également culturel.

La traduction des textes portant sur la crise financière illustre le rôle essentiel du traducteur dans la médiation du savoir économique. Le traducteur n'est pas un simple passeur de mots, mais un acteur central de la communication internationale. La précision terminologique, l'adaptation discursive et la prise en compte des différences culturelles sont indispensables pour préserver l'intégrité du discours économique. Ainsi, la traduction contribue activement à la diffusion de l'information financière, au rapprochement des systèmes économiques et à la compréhension des enjeux mondiaux actuels.

6. Discussion des résultats

L'analyse du corpus met en évidence des régularités traductives et discursives significatives qui confirment le caractère hautement spécialisé et normé de la langue économique, tout en révélant des différences notables entre les traditions discursives française et arabe. Les résultats obtenus montrent que la traduction des textes économiques portant sur la crise financière ne se limite pas à un simple transfert terminologique, mais engage des choix linguistiques, discursifs et culturels complexes.

En premier lieu, l'étude du lexique économique spécifique (crise, régulation, stabilité, dette, transparence, marché) révèle une forte stabilité terminologique interlinguistique. Les équivalents arabes retenus sont généralement consacrés par l'usage institutionnel et académique, ce qui garantit la précision conceptuelle et la cohérence du discours. Cette stabilité confirme que le lexique économique arabe a atteint un degré avancé de normalisation, notamment dans les domaines de la finance internationale et de l'économie macroéconomique. Toutefois, cette équivalence lexicale n'exclut pas des ajustements sémantiques subtils, notamment lorsque le terme français est porteur d'une abstraction élevée ou d'une charge idéologique implicite.

Sur le plan discursif, les résultats montrent une différence marquée dans les stratégies de formulation. Les textes sources français, qu'ils relèvent du rapport institutionnel, de l'article académique ou du discours officiel, privilégient un style analytique, nominalisé et conceptuellement dense. Cette densité s'exprime par l'usage fréquent de groupes nominaux abstraits, de tournures impersonnelles et d'une logique causale implicite. À l'inverse, les traductions arabes tendent à adopter un style plus explicite et didactique, caractérisé par des structures verbales plus directes et une progression informationnelle plus linéaire. Cette tendance à l'explicitation ne traduit

pas une perte de rigueur scientifique, mais correspond à une adaptation aux conventions du discours économique en arabe, qui valorise la clarté et l'accessibilité du message.

Les procédés de traduction observés confirment cette orientation. L'équivalence demeure la technique dominante lorsque les concepts sont clairement stabilisés dans les deux langues, comme dans les cas de « crise financière » ou « stabilité financière ». En revanche, la modulation et l'explicitation apparaissent comme des stratégies essentielles pour gérer les différences de conceptualisation et de réception. L'ajout de précisions, comme dans la traduction de « régulation internationale » par « التنظيم المالي على الصعيد الدولي », montre que le traducteur anticipe les besoins interprétatifs du lecteur cible et cherche à éviter toute ambiguïté conceptuelle. Ces choix illustrent une traduction orientée vers le destinataire, tout en restant fidèle à l'intention communicative du texte source.

Par ailleurs, la variation des genres textuels au sein du corpus met en évidence l'influence du cadre énonciatif sur les choix traductifs. Les textes institutionnels et académiques exigent une neutralité idéologique stricte et une précision maximale, tandis que les textes de presse et de communication bancaire autorisent une formulation légèrement plus accessible, voire persuasive. La traduction reflète cette variation générique en ajustant le ton, le degré de technicité et la structure syntaxique. Cela souligne l'importance, pour le traducteur, de maîtriser non seulement la terminologie économique, mais aussi les normes discursives propres à chaque type de texte.

Les résultats mettent également en lumière les enjeux culturels et idéologiques liés au vocabulaire économique. Des notions telles que « spéculation », « dette publique » ou « finance responsable » ne sont pas neutres sur le plan idéologique et peuvent susciter des interprétations différentes selon les contextes sociopolitiques. La traduction arabe tend à atténuer toute connotation polémique implicite en adoptant une formulation plus descriptive et institutionnelle. Ce phénomène confirme le rôle du traducteur comme médiateur culturel, chargé de préserver l'équilibre entre fidélité sémantique et acceptabilité discursive.

Enfin, l'ensemble des résultats montre que la traduction des textes relatifs à la crise financière repose sur un équilibre dynamique entre fidélité et adaptation. Le traducteur ne se contente pas de reproduire les structures du texte source, mais reconfigure le discours afin de l'inscrire dans le système linguistique, cognitif et culturel de la langue cible. Cette reconfiguration contribue à la circulation internationale du savoir économique et à la compréhension des enjeux financiers globaux par des publics linguistiquement et culturellement diversifiés.

En somme, la discussion des résultats confirme que la traduction économique est une pratique hautement spécialisée qui mobilise des compétences terminologiques, discursives et interculturelles. Elle met en évidence le rôle central du traducteur dans la médiation du discours économique, non seulement comme transmetteur

d'informations, mais comme acteur de la construction et de la diffusion du sens dans un contexte de mondialisation économique.

7. Conclusion

La traduction du discours économique relatif à la crise financière du français vers l'arabe constitue un exercice d'une grande complexité, à la croisée de la rigueur linguistique et de la sensibilité culturelle. Elle requiert non seulement une parfaite maîtrise des concepts économiques, mais également une connaissance approfondie des mécanismes discursifs propres à chaque langue. Le traducteur doit, en effet, affronter un double défi : d'une part, garantir la précision terminologique, indispensable à la transmission du savoir économique ; d'autre part, adapter le style et la structure du texte à la logique linguistique et rhétorique de la langue arabe, sans en altérer le sens ni la portée institutionnelle.

L'analyse du corpus a mis en évidence la nécessité d'un équilibre entre fidélité et adaptation. Traduire un texte économique, notamment lorsqu'il traite d'une thématique aussi sensible que la crise financière, ne se limite pas à un simple transfert lexical. Il s'agit d'un processus de reconstruction du sens, où chaque choix terminologique, chaque tournure syntaxique et chaque nuance stylistique participe à la construction d'un discours crédible, cohérent et intelligible pour le lecteur cible. Dans cette perspective, les procédés de traduction tels que la transposition, la modulation, le calque ou l'explicitation ne sont pas de simples techniques mécaniques, mais des outils d'ajustement conceptuel permettant au traducteur de préserver la clarté et la neutralité du message tout en respectant les normes du discours arabe contemporain.

Cette étude montre que la traduction du discours économique dépasse la dimension linguistique pour toucher au cœur même de la communication interculturelle. Le traducteur n'est plus seulement un intermédiaire entre deux langues, mais un véritable médiateur entre deux visions du monde. Dans le cas du français et de l'arabe, cette médiation implique une prise en compte des différences de style, de ton et de logique discursive : le français, plus abstrait et analytique, contraste souvent avec l'arabe, plus explicatif et pédagogique. Cette différence impose au traducteur de reformuler sans trahir, d'adapter sans dénaturer, afin de produire un texte qui conserve la rigueur du discours économique tout en étant parfaitement compréhensible dans son contexte culturel d'accueil.

En définitive, la traduction du discours économique lié à la crise financière illustre pleinement le rôle intellectuel et culturel du traducteur. Par sa capacité à combiner précision terminologique, cohérence discursive et sensibilité contextuelle, il assure la transmission du savoir économique au-delà des frontières linguistiques. Ce travail contribue ainsi à la circulation internationale des idées et des analyses économiques, favorisant une meilleure compréhension des enjeux financiers mondiaux. Dans un contexte de mondialisation où l'économie occupe une place prépondérante dans les échanges entre nations, la traduction apparaît non seulement comme un acte

linguistique, mais aussi comme un vecteur de dialogue, de partage du savoir et de rapprochement entre les cultures.

8. Références :

- Chesterman, A. (2016). *Memes of Translation: The Spread of Ideas in Translation Theory*. John Benjamins Publishing Company.
- Durieux, C. (2007). *La traduction spécialisée : une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*. Paris : La Maison du Dictionnaire.
- Fonds Monétaire International (FMI). Rapports économiques annuels.
- Hurtado Albir, A. (2001). *La traduction spécialisée*. Didier Les Échos. *Articles économiques spécialisés*.
- Pecman, M. (2004). *La langue de l'économie*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Sager, J. C. (1994). *Language Engineering and Translation: Consequences of Automation*. John Benjamins.
- Van der Yeught, M. (2016). *Le discours économique*. Paris: Presses Universitaires de France (PUF).
- Vinay, J.-P., & Darbelnet, J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Didier.
- Toury, G. (1995). *Descriptive Translation Studies and Beyond*. John Benjamins.